



## Procédure de réinscription au CLAP CHAZ pour l'année scolaire 2025-2026

**Période de réinscription : du Lundi 20 Juin Au 15 juillet 2025.**

**Étant fermée en août, l'association ne pourra prendre en compte votre dossier si celui-ci n'est pas saisi dans les délais impartis.**

Chers parents,

Afin de faciliter le renouvellement de l'inscription de votre enfant, veuillez trouver la marche à suivre, n'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté lors de la saisie.

### **Voici les étapes à suivre pour renouveler votre dossier d'inscription au CLAP CHAZ :**

- Transmettre un chèque de caution (**300 euros par enfant pour les élèves de PS au CM1 et un chèque de 500 euros par enfant pour les élèves de CM2**) et un chèque d'adhésion de 40 euros par famille (via la boîte aux lettres du CLAP ou auprès de l'équipe d'animation)
- Se connecter à votre espace via votre identifiant et mot de passe habituel sur l'espace famille.
- Merci de vérifier et compléter les informations manquantes notifiées par un triangle rouge.
- Des documents sont obligatoires et peuvent être transmis maintenant en les mettant dans documents à envoyer.  
Documents obligatoires :
  - Par famille: - Règlement intérieur signé  
- Attestation CAF
  - Par enfant: - Vaccins  
- Assurance

Ces documents seront validés par nos soins selon nos horaires d'ouverture.

Si votre dossier est complet, un mail de confirmation vous sera envoyé dans un délai d'une semaine, vous informant que celui-ci a bien été pris en compte pour l'année 2025-2026.

### **Une fois votre dossier complet et validé par retour de mail :**

**A partir du 15 Juillet** vous pourrez procéder aux demandes d'inscriptions de votre enfant, **celles-ci ne seront validées qu'après avoir procédé aux étapes ci-dessus et vous seront confirmées par mail.**

Merci de bien vérifier lors de sa réception, le détail afin que toutes les dates et activités souhaitées y figurent bien.

Cordialement

La direction et le Conseil d'Administration du CLAP CHAZ,